



LE SYSTEME LIMOUSIN NAISSEUR ENGRAISSEUR TAURILLONS LOURDS et GENISSES DE 30 MOIS



75 vêlages
134 UGB techniques

1,5 UMO

100 ha SAU

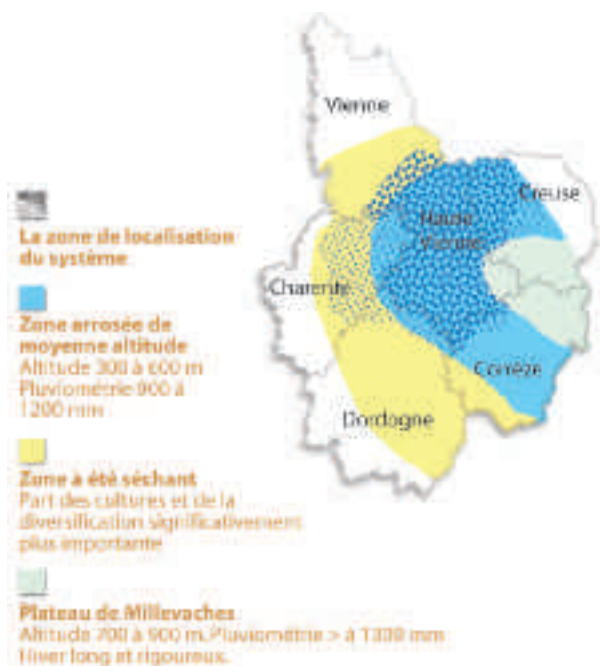
VENTES :

- 35 taurillons lourds (20 mois - 420 kg)
- 12 génisses de « Lyon » (20 mois - 300 kg)
- 8 génisses lourdes (30 mois - 350 kg)
- Réformes :
- 14 vaches de boucherie
- 1 taureau

1,52 UGB
technique /ha SFP

ASSOLEMENT :

- 12 ha céréales
- 5 ha maïs ensilage
- 46 ha prairies temporaires
- 37 ha prairies naturelles



Ce système est caractéristique des exploitations les plus intensives de la zone. La part des cultures dans la SAU est élevée de façon à permettre la finition de tous les animaux nés sur l'exploitation. Ce système nécessite aussi une gestion intensive des surfaces en herbe destinées au cheptel de souche mais également aux génisses avant engraissement.

Les jeunes bovins, réputés pour leur bonne conformation, sont prioritairement destinés au marché du nord de l'Europe mais peuvent également être exportés vers l'Italie.

Les génisses issues d'un premier tri, sont valorisées en génisses de Lyon. Les plus lourdes et mieux conformées, vendues vers 30 mois, sont destinées à la boucherie traditionnelle et valorisées sous signe officiels de qualité.

Ce système se rencontre principalement dans le nord-ouest du département de la Creuse, mais aussi en Haute-Vienne ou encore dans l'est de la Charente. Il peut néanmoins s'adresser à de nombreuses exploitations de la zone bien arrosée, de moyenne altitude, autorisant les cultures.

● ATOUS

- . Valorisation maximale de la production de viande
- . Moindre dépendance vis-à-vis des fluctuations de marchés grâce à la diversité des produits
- . Bonne valorisation des génisses lourdes en boucherie traditionnelle

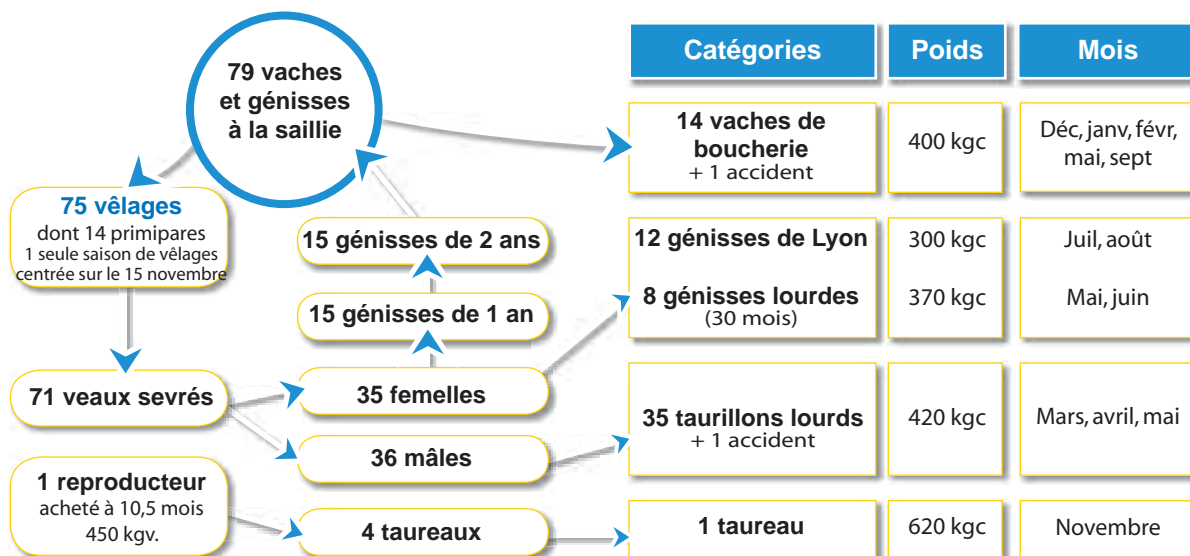
CONTRAINTES

- . Exigence d'une bonne maîtrise de tous les facteurs de production
- . Besoin d'un cheptel avec un bon potentiel génétique
- . Système peu économe
- . Besoins importants en investissements
- . Maîtrise de l'organisation du travail
- . Difficulté à prétendre aux mesures agro-environnementales

Un système intensif, maximisant la production de viande

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



134 UGB techniques

47 560 kg

Production brute de Viande Vive
= kg vendus - kg achetés
± variations inventaires

355 kg Vifs / UGB
635 kg Vifs / vêlage

Les performances

Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité..... 5%
Productivité numérique 90%
Taux de renouvellement..... 19%
Age au 1^{er} vêlage 33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares

Croissance

Taurillons lourds	GMQ naissance-sevrage :	1 150 g/j
	GMQ finition :	1 280 g/j
	GMQ naissance-vente :	1 220 g/j
Génisses de Lyon	GMQ naissance-sevrage :	940 g/j
	GMQ finition :	960 g/j
	GMQ naissance-vente :	785 g/j
Génisses lourdes	GMQ naissance-sevrage :	940 g/j
	GMQ sevrage-début finition :	510 g/j
	GMQ finition :	930 g/j
	GMQ naissance-vente :	650 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)						BESOINS TOTAUX
		Fourrages				Concentrés		
61 Vaches après vêlage	135	Foin	Ens herbe	Ens maïs	Paille alim.	Céréales	Soja	Ens. herbe 59 TMS
14 primipares après vêlage	135	6,5	24			1,0	0,3	Foin 134 TMS
15 génisses de 2 ans	135	5,5	19,5			1,0		Ens. maïs 53 TMS
23 génisses de 1 an	135	8,5				1,0		Paille alim. 11 T
12 génisses de Lyon pré-engraissement	135	5,5				1,0		Paille litière 86 T
12 génisses de Lyon finition	120	6,5				0,7	0,7	1,9 TMS / UGB techniques
8 génisses lourdes pré-engraissement	135	7				3,0	1,0	Céréales (produites) 56,8 T
8 génisses lourdes finition	75	8,5				0,7	0,4	Soja (acheté) 17,1 T
36 jeunes bovins	300	7		12	1	3,4	1,0	Compl. Brout. (acheté) 14,2 T
14 vaches de réforme	110	4		20		2,5	1,4	655 kg / UGB 1 175 kg/vêlage

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter annuellement les bâtiments.

Contre les strongles :

Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux de l'année et génisses de un à deux ans.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 88 ha SFP (5 ha ens maïs/83 ha herbe)

Utilisation de la surface en herbe

100 UGB au pâturage en moyenne (1,20 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,40 et 1,60 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

5 troupeaux au pâturage :

- 3 troupeaux de vaches
- 1 de génisses de 2-3 ans
- 1 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Ensilage herbe	12	5 TMS	60 TMS
Ensilage maïs	5	10 à 11 TMS	53 TMS
Foin 1 ^{re} coupe	30	4,5 TMS	140 TMS
Foin 2 ^e coupe	3	2,5 TMS	
TOTAL RECOLTE			253 TMS
Céréales	grain	12	50 qx
	paille	12	4 T
Achats			49 tonnes de paille

Surface labourée : 27 ha

- . 17 ha pour planter les céréales
- . 10 ha pour créer de nouvelles prairies

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Céréales	100	55	120
Ensemble maïs	135	75	180
Herbe dont :	55	25	80
ens. herbe (+2 ^e coupe)	135	50	155
foin	65	35	130
pâturage	20	10	25
SAU	60	30	90
dont minéral	50	10	35

► Apport de fumure organique :

690 T de fumier évolué, épandu sur le maïs à raison de 30 à 35 T/ha, le reste réparti sur les surfaces en herbe à hauteur de 20 T tous les 2 ans (priorité aux parcelles fauchées).

► Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 187 têtes

Elevage :	121	- 79 vaches mères (dont primipares)
		- 15 génisses de 2 ans
		- 23 génisses de 1 an
		- 4 taureaux
Engraissement :	66	- 36 jeunes bovins
		- 20 génisses
		- 6 réformes

▶ Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :

Vache suitée : (10 + 2) m²

Vache / taureau : 10 m²

Génisse 2 ans : 8 m²

Génisse 1 an : 5 m²

Taurillons : 4 à 6 m² selon poids

● Fourrages à stocker : 2 940 m³

Foin : 140 T soit un volume de 1 275 m³

Paille : 97 T soit un volume de 1 080 m³

Ens. herbe : 60 T soit un volume de 340 m³

Ens. maïs : 53 T soit un volume de 240 m³

▶ Hangars de stockage

▶ Silos

LE MATERIEL



Afin de maîtriser les charges de structure **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

Dans le cas présent, **le matériel en propriété** permet une mécanisation de la récolte du foin, des travaux du sol et de la distribution des fourrages.

● Semis :

27 ha (y compris prairies)

- Charrue réversible
- Semoir à céréales

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
- 75 CV 4 RM
- 45 CV

● Récolte de fourrages :

45 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour l'enrubannage

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calcaïques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 12 ha
- Recycleuse mélangeuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)

Le Travail d'Astreinte (1) :

2 000 à 2 200 heures par an soit 15 à 17 heures par UGB

Le Travail de Saison : 155 à 175 jours

- 45 à 55 jours pour le troupeau (2)
- 90 à 100 jours pour la SFP (3)
- 20 à 25 jours pour les cultures

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Novembre - décembre : pic des vêlages

Avril : mise à l'herbe

Mai : semis maïs et ensilage herbe

Juin : fenaison

Mi-juillet : sevrage et mise à l'engraissement

Juillet : moisson

Septembre : ensilage maïs